Compte rendu CAPD
du Mardi 02 Juillet 2013

1.) <u>Mouvement départemental 2013 Phase d'ajustement :</u>

223 affectations pour les personnels restés sans poste à l'issue du 1er mouvement. Contactez le syndicat pour connaître vos postes. Les personnes affectées pour l'instant sur des supports de brigades (TR) seront informées prochainement et au fur et à mesure des écoles d'exercice et des fractions de postes composant leurs postes,

1.1 : Postes à profil :

Coordonnateur ECLAIR au collège H. DELISLE de Saint Benoît : 3 avis favorables sur 3 demandes

Coordonnateur ECLAIR au collège Plateau Goyaves de Saint Louis : 7 avis favorables sur 7 demandes

Professeur des écoles ECLAIR au collège Plateau Goyaves de Saint Louis : 6 avis favorables sur 6 demandes

Coordonnateur RRS à 50% au collège E.HUGOT et 50% au collège J.BEDIER : 1 avis favorable sur 4 demandes

Coordonnateur RRS au collège de Bassin Bleu de Ste Anne : 2 avis favorables sur 2 demandes

Coordonnateur RRS au collège de Guy MOQUET de Saint Benoit : 2 avis favorables sur 4 demandes

Coordonnateur ECLAIR Collège A.BOUVET de Saint Benoît : 1 avis favorable sur 1 demande

Conseiller pédagogique ASH : 1 avis favorable sur 3 demandes

Enseignant auprès de l'IEN ASH pour les missions de coordination de la CDDOEASD et pour l'accueil des EIP : 1 avis favorable sur 1 demande

Poste de coordonnateur de cycle CME/6ème à St Denis : 1 avis favorable sur 2 demandes

Poste de délégué USEP (BEF) : 6 avis favorables sur 6 demandes

Poste en ITEP : aucun candidat

Poste en CLIS TED : aucun candidat

Coordonnateur auprès de l'IEN en charge de la mission maîtrise de la langue française : aucun candidat

1.2 : modification d'affectation après le premier mouvement :

6 personnes ont été concernées

1.3 : changement d'affectation sur postes spécifiques après la phase principale :
32 personnes concernées

1.4 : affectation des PES 2013/2014 :
247 PES ont été répartis sur l'ensemble des circonscriptions de l'île (9 à 13 PES par circonscription affectés sur les postes bloqués au mouvement des titulaires)

2.) <u>INEAT EXEAT 2013 2014 :</u>

2.1 : EXEAT :
13 demandes accordées sur 13 sollicitées

2.2 : INEAT :

- 2ème demande pour raison médicale ou sociale : 7 demandes de Mayotte : 1 accordée et 1 en attente.

- 1ère demande pour raison médicale ou sociale : 11 demandes : 4 demandes accordées : 2 de Guyane et 2 de Mayotte

- demande hors délais pour raison médicale ou sociale : 3 demandes

- 3ème demande pour rapprochement de conjoint : 1 demande de Mayotte en attente

- 2ème demande pour rapprochement de conjoint : 10 demandes : 3 refus pour Mayotte, 1 accordée sous réserve d' EXEAT et les autres en attente

- 1ère : demande pour rapprochement de conjoint : 14 demandes : 1 refus pour Mayotte, toutes les autres en attente

- demandes hors-délai pour rapprochement de conjoint : 8 demandes en attente

- demandes pour convenances personnelles : 68 demandes : 1 accordée sous réserve d' EXEAT, 6 refus concernant Mayotte, 1 accordée venant du département de la Somme

- demandes hors délai pour convenances personnelles : 4 demandes dont 1 refus concernant Mayotte.

3.) <u>Tableau d'avancement à la hors classe :</u>

80 personnels promus à la hors classe, barème du 1er : 43.0 barème du dernier 40,5, les 43 personnes figurant en liste de complémentaire ont toutes un barème de 40,5. Les critères départageant les barèmes identiques sont :

1- l'AGS
2- l'ancienneté dans le grade
3- l'ancienneté dans l'échelon
4- l'âge

Rappel : le SNUipp Réunion a adressé à Monsieur le DASEN un courrier lui demandant des informations concernant l'augmentation du ratio d'accès à la hors classe (passage de 2% à 3% en 2013). Le DASEN a répondu qu'il ne pourra procéder à ces promotions supplémentaires que lorsque le Ministère l'en avisera officiellement.